



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tulle, le 7 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Période hivernale en Corrèze Avertissement vague de froid : activation du niveau de vigilance jaune (niveau 2)

Compte-tenu des températures très basses annoncées pour les jours à venir, et en relation avec Météo-France, la préfète de la Corrèze a décidé **de renforcer les capacités d'accueil et d'hébergement** dans le département de la Corrèze **en activant le niveau 2 du plan hivernal 2020-2021 à compter d'aujourd'hui le 6 janvier 2021.**

En effet les prévisions météorologiques font état de températures ressenties¹ **inférieures à -5° le matin et qui sont susceptibles de rester négatives tout au long de la journée.**

La préfète de la Corrèze a donc mis en place, en lien avec l'ensemble des acteurs de la veille hivernale en Corrèze, des mesures à destination des publics les plus fragiles :

- Une mise à l'abri pour les personnes sans abri, via le 115 (dispositif géré par l'association Le Roc dans le cadre du Service Intégré d'Accueil et d'orientation - SIAO) afin de répondre à la problématique de l'hébergement ;
- Ouverture de l'Accueil de jour de la Croix Rouge de Brive le matin et l'après-midi ;
- Fonctionnement du Samu social (Maraude) **tous les jours au lieu de 3 fois par semaine** ;
- Accompagnement renforcé du Service médiation de rue, portée par le centre communal d'action sociale (CCAS) de Brive.

Sur le reste du département de la Corrèze, l'ensemble des actions prévues dans le cadre du déclenchement du plan hiver continuera à être mis en œuvre.

La DDCSPP de la Corrèze assure la coordination des acteurs de la veille sociale, et garantit leur mobilisation renforcée et la qualité des réponses apportées.

Le signalement d'une personne en danger doit être effectué en composant le **numéro d'appel 115** qui fonctionne 24h sur 24.

A la disposition de toutes les personnes sans abri et des habitants du département qui auraient connaissance de personnes dans cette situation, le 115 évalue l'urgence des situations et régule les places d'hébergement disponibles pour la nuit sur l'ensemble du département.

Cabinet de la préfète Service départemental de la communication interministérielle

Contact presse : Valérie Jandot

☎ 05 55 20 56 75 / 06 27 12 55 52

✉ valerie.jandot@correze.gouv.fr

1, Rue Souham
BP 250
19012 TULLE Cedex



¹ La température ressentie (TR) est directement liée aux conditions atmosphériques (température de l'air, force du vent) qui renforcent la sensation de froid, correspondant alors à des températures nettement plus basses